Département de la Haute-Savoie

Arrondissement de Thonon- Les- Bains

> C.C.A.S. de CERVENS

EXTRAIT DU REGISTRE D Reçu en préfecture le 08/04/2024 DU C.C.A.S. DE Publié le 08/04/2024

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 08/04/2024

ID: 074-267402733-20240327-CCASD2024_04-BF

Nombre de membres en exercice : 15 <u>VOTE</u> : pour 10 Présents : 10 contre 0 Qui ont pris part à la délibération : 10 abstention 0

Date de la convocation : 17/03/2022 Secrétaire de séance : Michèle CALLENDRIER

SEANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 2024 À 20 H

Délibération n°2024/04

L'an deux mil vingt-quatre le 27 mars, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune de CERVENS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Président.

PRESENTS:

CALLENDRIER Michèle/ DEGLAVE Andrée/ PEILLEX Michelle/ PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine/ BOSSUS Anne-Marie/ KELLER Sophie/NOEL Danièle/ NOEL Ruta.

EXCUSÉS :

FAVRE Serge/ LECLERCQ Alain/ LEYDIER Serge/ OSEIRA Florence/ SANDRAL Linda.

Décisions budgétaires **OBJET: VOTE DU BUDGET 2024 DU CCAS**

Monsieur le Président présente à l'assemblée le projet du budget primitif du Centre Communal d'Action Sociale de Cervens pour l'exercice 2024. Il le soumet au vote du conseil d'administration selon les montants équilibrés en recettes et dépenses pour la section de fonctionnement résumés dans le tableau suivant :

| | Fonctionnement | | Investissement |
|--------------------|----------------|----------|----------------|
| | Dépenses | Recettes | |
| Opérations réelles | 9750.09 | 9750.09 | Sans objet |
| Opérations d'ordre | 00,00 | 00.00 | |
| TOTAL | 9750.09 | 9750.09 | |

Le Centre Communal d'Action Sociale, après avoir délibéré et à

l'unanimité;

- APPROUVE à l'unanimité le projet budget primitif du budget principal 2024 tel que détaillé ci-dessus :
- **VOTE** le budget primitif du budget principal 2024 pour des montants équilibrés en recettes et en dépenses de 9 750.09 euros pour la section de fonctionnement. La section d'investissement demeure sans objet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme, Le Président du CCAS

Certifié exécutoire par sa réception en Préfecture le $\underline{08/04/20}24$ Et son affichage le 08/04/2024

Le Président, Gil THOMAS

Le secrétaire

Augustian

Le secrétaire

Augustian

Le secrétaire

SIDERII, DII THUMAS